

## MISE A L'ENQUETE PUBLIQUE

L'Administration communale de Chalais soumet à l'enquête publique les demandes d'autorisation de construire déposées par :

Requérant : NEXTCITY SA

Propriétaires : Marie Marguerite Main, Régis Aldo Main, Jean Philippe Main, Kathia Angèle Vienet, Pascal Eugène Vienet, Véronique Tapparel, Jean-Claude Tapparel, Jean Paul Main, Lucien Perruchoud

Auteur des plans : MEHMETAJ Ramiz

Projet : Construction de 3 immeubles R1, avec PAC et route d'accès

Parcelles : 4420, 4428, 4452, 4457, 4459, 4454, 4451, 4455, 4447, 4429, 4456, 4453, Folio : 34, Lieu-dit : "Les Flaches"

Village : Impasse des Crétouilles 12, 14, 14 a, Réchy

Zone : habitat collectif 0.70, habitat collectif 0.50, zone affectation différée + protection archéologique

Coordonnées : 2'604'613, 1'123'700

Requérante : MONTEIRO RAMALHO Luciana

Propriétaires : MONTEIRO RAMALHO Luciana et TRINTA Dias Carlos Miguel

Auteur des plans : MAZZEO Emmanuel par IMMOB2000

Projet : Transformation d'une grange en habitation R1, isolation périphérique sans modification d'ouvertures ou de volume, PAC air-eau int.

Parcelle : 5138, Folio : 40, Lieu-dit : "Sous l'Eglise"

Village : Place du Cori 5a, Chalais

Zone : Centre village

Coordonnées : 2'605'364, 1'123'846

Dérogation : Art. 38 RCCZ - Distance à la limite par la pose de l'isolation ext.

Requérant et propriétaire : BG Constructions Valais Sàrl

Auteur des plans : Jusufi EGZON

Projet : Constructions de deux villas jumelles, PAC air-eau int. avec module ext., R1

Parcelle : 3894, Folio : 30 Lieu-dit : "Les Crétouilles"

Village : Rue des Fermes 39a et 39b, Réchy

Zone : habitat résidentiel – villa de plaine 0.30 + affectation différée

Coordonnées : 2'604'224, 1'123'604

Les plans peuvent être consultés au centre administratif communal de Chalais les jours d'ouverture des bureaux, soit lundi, mercredi et vendredi de 8 h 00 à 12 h 00.

Les oppositions ou observations éventuelles doivent parvenir à l'Administration communale, par écrit, sous pli recommandé, dans les **30 jours** qui suivent la présente publication.

ADMINISTRATION COMMUNALE

Chalais, le 15 mai 2026/ar